

Image not found or type unknown



carte vie privée et familiale

Par **CarineB**, le **23/06/2009** à **19:43**

Bonjour,

je suis de nationalité française, je suis mariée avec un roumain et je voudrais savoir quelles sont les démarches à faire pour qu'il puisse travailler en France? a t il droit à la carte vie privée et familiale ou un titre de séjour?

Merci de me répondre au plus vite à mon adresse :

carine-du73@hotmail.fr

Merci d'avance.